



VILLE DE VERSOIX

MAIRIE

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'attention de Mesdames et Messieurs
Les Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux

VERSION N° : 4

FIGÉE LE: 6.11.2019

Evolution du message :	Validé par :	Quand :	Suivi par :
Fin de l'élaboration et validation du message :	Conseil administratif	6.11.2019	PMA/AT
Présentation à la Commission Bâtiments Gérance :		12.11.2019	PMA/AT
Présentation à la Commission des finances :		21.11 ou 12.12.19	PMA/VA
Présentation au Conseil Municipal :		25.11 ou 16.12.19	PMA

**Crédit pour la reconstruction du préau couvert de l'école Bon-Séjour
d'un montant de CHF 325'000,--**

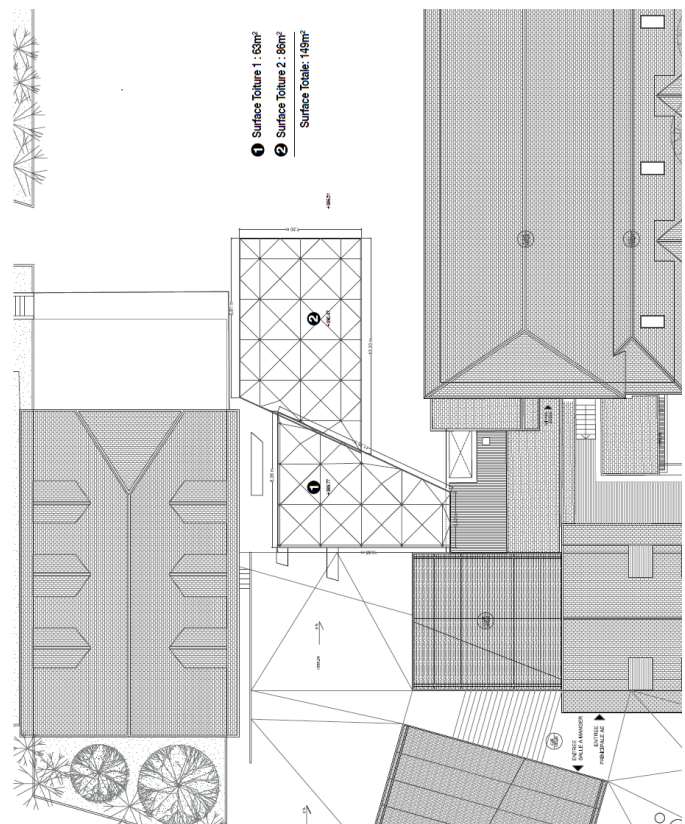


TABLE DES MATIERES

Préau couvert de l'école de Bon-Séjour

- 1 Besoins
 - 2 Plan et coupe
 - 3 Descriptif des travaux
 - 4 Coûts
 - 5 Planning
 - 6 Conclusion
-

1 Besoins

La construction de la nouvelle entrée des Caves de Bon-Séjour, située sous le préau couvert de l'école, a impliqué sa démolition complète.

Le règlement du Département de l'Instruction Publique (DIP) demande un quota d'une surface de préau couvert de 20 m² par classe. L'école de Bon-Séjour comportant au total 7 classes, la reconstruction d'une surface couverte de 140 m² au minimum doit être réalisée.

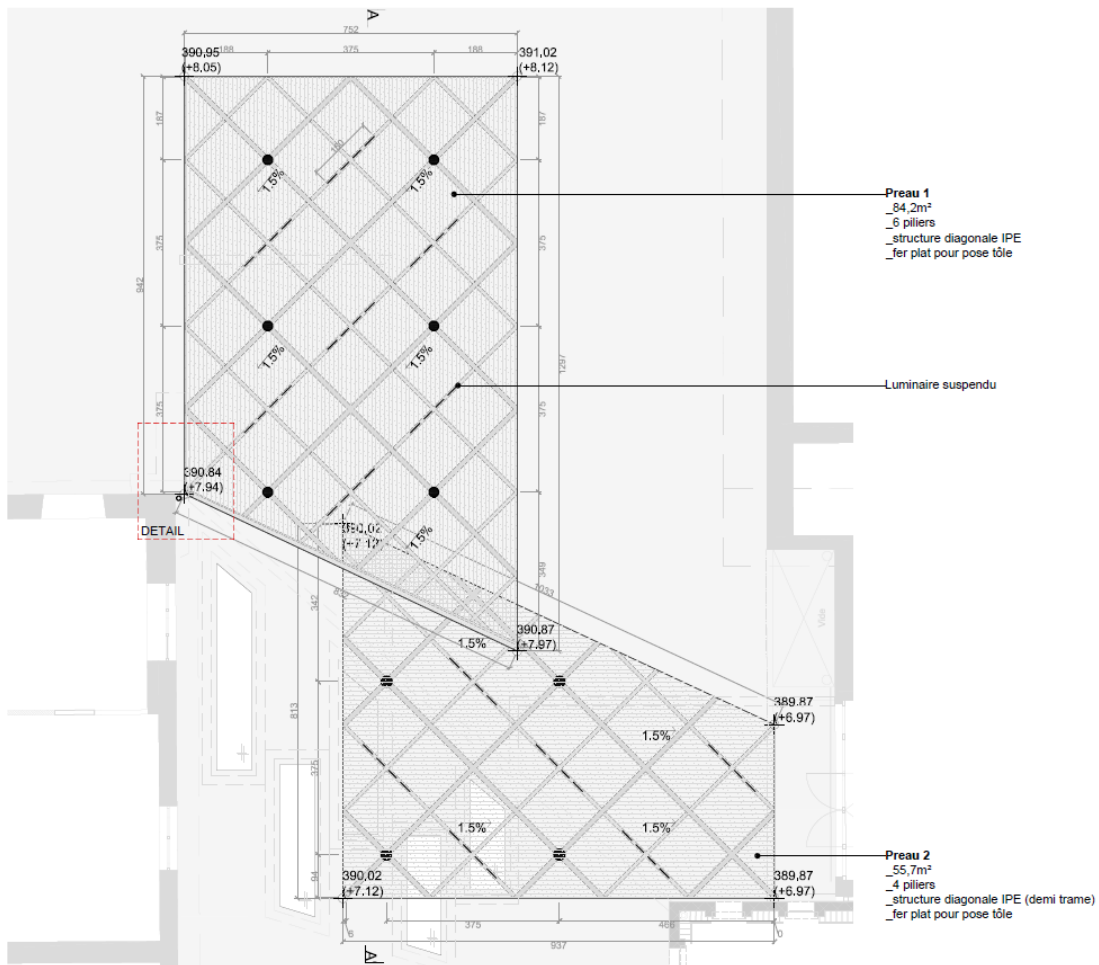
Le projet présenté ci-après est l'aboutissement d'une réflexion factuelle des besoins. Le corps enseignant a émis la demande que la nouvelle construction couvre l'entrée de l'école pour permettre aux enfants de se mettre en rang avant de rentrer dans le bâtiment.

Pour protéger la zone couverte de la pluie battante, côté sud/pluie, la hauteur au-dessus de l'entrée de l'école a été réglée au même niveau que la toiture de l'école. La distance du préau couvert est dépendante des fenêtres de la ferme et de l'école. De ce fait, la toiture de la structure ne doit pas se situer dans le champ de vision des fenêtres, un droit de jour de 4m en vue droite doit être respecté.

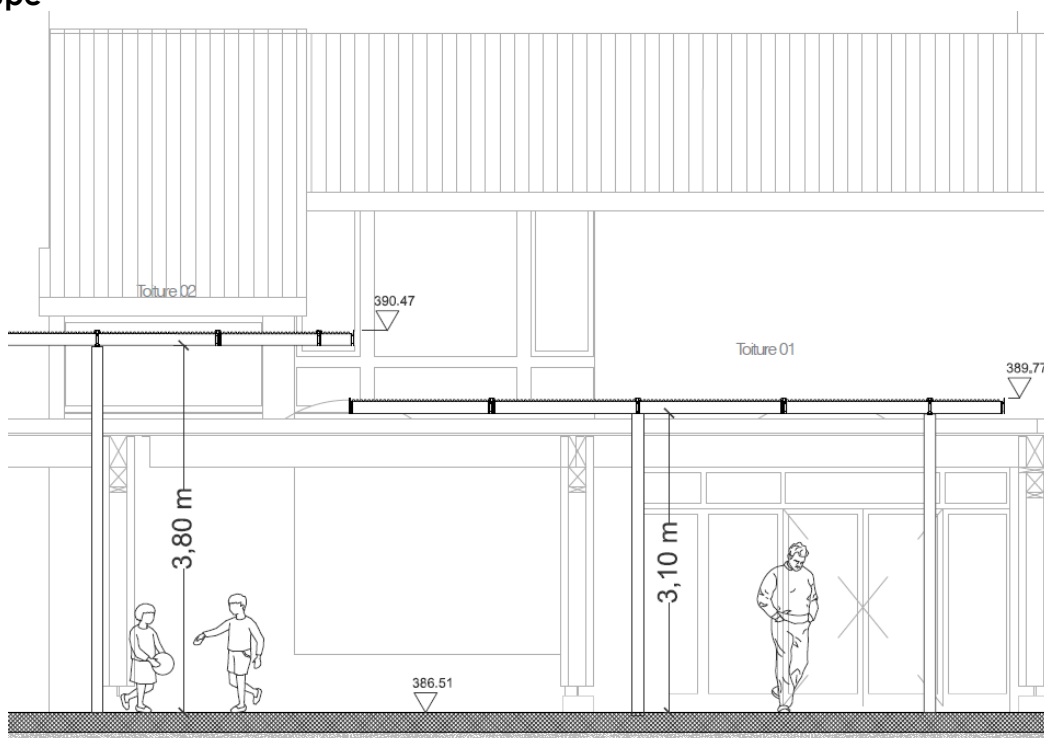
Afin de rationaliser les écoulements d'eau pluviale, il est prévu que la partie la plus haute du couvert s'écoule dans la descente d'eau pluviale de la ferme située côté Lausanne/lac ; quant à la partie la plus basse, un jeu de niveaux a été élaboré afin qu'elle s'écoule sur la toiture de l'entrée de l'école.

2 Plan et coupe

Plan



Coupe



3 Descriptif des travaux

Pour affiner le système porteur, la structure du couvert est proposée en construction métallique.

La structure primaire portante de la charpente de la toiture est prévue en profilé IPE d'une hauteur de 20 cm. La structure secondaire portant les tôles est prévue en profilé en T. Pour l'architecte, l'originalité de cette structure, avec un système porteur à 45° par rapport aux bâtiments, permet de rappeler un positionnement en nid d'abeilles.

Les poteaux sont ronds et métalliques. Ils devront être ponctuellement fondés avec du béton armé. Certains étant situés au-dessus de l'entrée des caves, des renforts seront nécessaires sur les points d'appui de ceux-ci.

La toiture est proposée en tôle simple. Ce choix a été motivé afin de créer de l'ombre lors d'ensoleillement. Un éclairage est également prévu sous le préau couvert.

Il n'est pas prévu de refaire les bitumes du préau.

4 Coûts

401.0	Installations de chantier communes	CHF	5'000,--
401.1	Terrassement	CHF	3'000,--
411	Béton armé	CHF	10'000,--
411.4	Réseaux enterrés	CHF	16'600,--
413.3	Construction métallique	CHF	90'000,--
414.4	Couverture et ferblanterie	CHF	16'000,--
413.5	Étanchéité	CHF	2'500,--
443	Installations électriques et éclairage	CHF	22'500,--
424	Aménagements extérieurs/enrobé	CHF	26'400,--
489	Nettoyage	CHF	2'000,--
491	Honoraires architecte et direction des travaux	CHF	50'000,--
492	Honoraires d'ingénieur	CHF	34'000,--
496.0	Géomètre	CHF	2'000,--
496.6	Spécialiste	CHF	1'000,--
511	Frais secondaires et émoluments	CHF	3'000,--
524	Frais de débours	CHF	500,--
512	Divers et imprévus	CHF	17'000,--
	Total HT	CHF	301'500,--
	TVA 7.7%	CHF	23'215,50
	Total TTC	CHF	324'715,50
	Arrondi à	CHF	<u>325'000,--</u>

5 Planning

Etude du projet	automne 2019
Dépôt de la demande en autorisation de construire	automne 2019
Adjudication des lots permettant le démarrage des travaux	printemps 2020
Réalisation des travaux	été 2020
Objectif fin des travaux / mise à disposition	rentrée septembre 2020

6 Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil administratif vous demande de voter ce crédit pour la reconstruction du préau couvert de l'école de Bon-Séjour, pour un montant de CHF 325'000,-- TTC.

Le Conseil administratif